DILUANT PEINTURE PISCINE POLYESTER

DILUANT CELLULOSIQUE ET NETTOYANT DES OUTILS



DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

DILUANT PEINTURE POLYESTER est une combinaison de solvants qui permet de diluer les peintures polyester mais également de participer aux nettoyages des outils.

DILUANT PEINTURE POLYESTER est un très bon solvant des peintures et possède une très bonne courbe d'évaporation favorisant ainsi la tension du film.

DILUANT PEINTURE POLYESTER évite la formation du « blush » par temps humides.

DOMAINES D'APPLICATION

DILUANT PEINTURE POLYESTER peut être utilisé pour les peintures polyester et tout matériel résistant aux solvants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Mélange de solvants
Consistance :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	< 1
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 30°C
Limite de température de service :	- 5°C à + 80°C
Teneur en aromatiques :	5% maxi
Point éclair :	< 21 °C Facilement inflammable

CONSEILS GÉNERAUX D'EMPLOI

1 - Mise en œuvre
A utiliser pur en mélange avec PEINTURE PISCINE POLYESTER.

2 - Consommation
Selon les préconisations de mélange de PEINTURE PISCINE POLYESTER et les quantités demandées.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

DILUANT PEINTURE POLYESTER est un produit facilement inflammable, tenir à l'écart de toute source d'étincelles et d'ignition.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : Facilement inflammable
Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé à l'abri de fortes chaleurs et d'étincelles.

TEINTE

Incolore

CONDITIONNEMENTS

Bidon : 1 litre, 5 litres et 25 litres

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les éditions précédentes. Édition du 1er trimestre 2013.